

Direction Générale

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Monsieur Damien CASTELAIN
Président
2 BOULEVARD DES CITES UNIES
CS 70043
59040 LILLE CEDEX

Marcq-en-Barœul, le 31 mars 2022

Objet : *Contribution de Keolis Lille Métropole à la concertation publique sur le Schéma Directeur des Infrastructures de Transport*

Monsieur le Président,

Les réunions publiques sur le Schéma Directeur des Infrastructures de Transport - SDIT, ont permis de partager largement les enjeux de développement de la part modale des transports en commun sur le territoire de la MEL, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Avec un objectif ambitieux de 20% de part modale pour les transports en commun à horizon 2035, le Plan de Mobilité de la métropole impulse une dynamique forte en faveur de la mobilité décarbonée, que nous saluons vivement tant cela nous apparaît comme une véritable nécessité pour notre territoire.

Par son ampleur, le SDIT va entraîner de profonds bouleversements dans le paysage urbain de la métropole et sur les comportements de mobilité. En qualité de concessionnaire actuel du réseau, Keolis Lille Métropole souhaite apporter une contribution officielle au débat public en soulignant notamment les mesures d'accompagnement indispensables pour répondre aux enjeux du plan de mobilité et à son ambition de 20% de part modale des transports en commun.

Les éléments saillants résumés ci-dessous ont pour objectif de mettre en évidence certains points essentiels, au-delà des itinéraires de ces nouvelles infrastructures pour une exploitation performante du réseau en 2035 :

- La localisation et le choix des dépôts de maintenance et de remisage des véhicules sont un élément fondamental pour garantir une exploitation optimisée des futures lignes de tramway et BHNS sur le ressort territorial de la MEL,
- La création et le déploiement de points de rabattement performants vers le réseau de transports en commun comme les parcs-relais ainsi que des pôles d'échanges pour des correspondances bus/tramway/méto/TER accessibles et permettant un déplacement fluide des voyageurs,



- La mise en place d'un réseau de BHNS réellement performant avec des voies de circulation en site propre sur l'intégralité du parcours nécessitant de repenser le partage de la voirie en faveur des transports en commun ainsi qu'une priorisation systématique aux feux de circulation,
- Un aménagement de la voirie accessible pour tous permettant un rabattement simple et fluide en marche à pied ou à vélo vers les transports en commun,
- Une signalétique voyageurs modernisée et harmonisée sur l'ensemble du réseau de transports en commun.

Keolis Lille Métropole porte la conviction que l'ambition d'élever la part modale des transports en commun à 20% telle que défini par le Plan de Mobilité ne pourra être atteinte qu'avec les seules nouvelles infrastructures du SDIT, mais bien avec les deux conditions complémentaires et concomitantes suivantes :

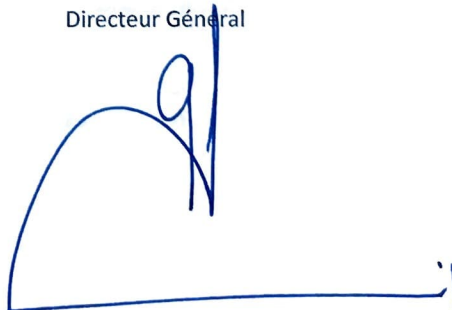
- L'augmentation de la capacité de la ligne 1 du métro avec la mise en œuvre du projet 52M et l'augmentation de la capacité de la ligne 2,
- L'augmentation de l'offre kilométrique globale du réseau d'environ +50%, notamment par une amélioration de la fréquence sur les axes structurants, et un renforcement du maillage du futur réseau par des nouvelles lignes de bus, afin de garantir une équité territoriale en matière d'accès au transport en commun.

En espérant que notre contribution puisse apporter un éclairage constructif pour enrichir ce projet métropolitain d'envergure, nous saluons une nouvelle fois cet engagement et cette volonté d'améliorer le service offert aux voyageurs en matière de confort, de performance économique et environnementale dans le but de rendre notre métropole encore plus attractive et plus agréable à vivre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Gilles FARGIER

Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by 'FARGIER' in a cursive script.